

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 24 septembre 2026

DCM N° 26-09-24-16

Objet : Attribution de subventions pour améliorer l'accès au numérique des personnes en difficulté ou en situation de précarité numérique.

Depuis 2021, la Ville de Metz déploie une politique volontariste en faveur de l'inclusion numérique, visant à accompagner les habitants confrontés à la fracture numérique et réduire les inégalités d'accès aux outils digitaux. Dans ce cadre, une équipe de sept Conseillers numériques accompagne les habitants en situation de fragilité numérique, tant par des actions individuelles que collectives. Intervenant sur l'ensemble du territoire messin, ces professionnels entretiennent un dialogue constant avec les acteurs locaux – associations, habitants et structures de quartier – afin d'identifier et de répondre aux besoins exprimés. Afin de renforcer cette dynamique, en proposant du matériel à prix solidaire et en encourageant les initiatives de la filière de reconditionnement de matériel informatique, la Ville de Metz a choisi de soutenir financièrement deux associations.

Emmaüs Connect

Emmaüs Connect est une association centrée sur le reconditionnement et la distribution d'équipements numériques à destination des publics en situation de précarité. En 2025, ce partenariat a permis d'accompagner cinq structures sociales implantées dans les quartiers prioritaires de Metz, aboutissant à la distribution de cent ordinateurs portables reconditionnés, ainsi que de périphériques, à un tarif solidaire de 30 €. Quatre de ces structures sont désormais labellisées « Relais Numériques Équipements », assurant une offre pérenne de matériel reconditionné (ordinateurs, smartphones, tablettes) dans les quartiers de Borny, Bellecroix, Hauts-de-Vallières et Patrotte.

Un temps de clôture, organisé en octobre 2025, a réuni l'ensemble des parties prenantes (structures sociales, partenaires institutionnels, financeurs et habitants) afin de dresser un bilan des actions menées et d'identifier les pistes d'amélioration. Ces échanges ont mis en évidence deux enjeux majeurs : d'une part, l'accroissement des besoins en équipements sur l'ensemble du territoire messin, et d'autre part, la nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs impliqués dans la distribution solidaire.

Pour répondre à ces constats, Emmaüs Connect propose d'étendre son action selon deux axes complémentaires :

1. Accompagnement d'une nouvelle structure sociale dans le centre-ville de Metz Une structure sociale implantée dans le centre-ville sera accompagnée pour proposer durablement du matériel numérique reconditionné à tarif solidaire (de 20 € à 150 €), incluant ordinateurs portables, smartphones et tablettes. Les professionnels de cette structure bénéficieront d'une formation spécifique, ainsi que d'un appui technique et pédagogique continu de la part d'Emmaüs Connect. Une distribution de lancement sera organisée pour initier l'action, permettant à des habitants préalablement identifiés de recevoir un équipement et d'être accompagnés dans sa prise en main. Afin de faciliter l'accès au matériel pour les publics les plus précaires, Emmaüs Connect proposera vingt ordinateurs portables à un tarif exceptionnel de 30 €.
2. Animation et coordination des acteurs locaux Pour renforcer la synergie entre les structures engagées, deux réunions de coordination seront organisées en 2026, complétées par un suivi régulier tout au long de l'année. Ces temps d'échange permettront d'harmoniser les pratiques, notamment sur : l'identification et l'orientation des bénéficiaires ; l'uniformisation des critères d'éligibilité au matériel ; la mutualisation des ressources et des bonnes pratiques ; l'orientation vers des formations aux compétences numériques.

Par ailleurs, Emmaüs Connect propose d'enrichir le projet en accompagnant deux structures sociales dans la mise à disposition de recharges internet et mobile à tarif solidaire, afin de répondre plus largement aux besoins d'inclusion numérique des habitants.

Dans ce cadre, l'association sollicite de la Ville de Metz l'octroi d'une subvention, en 2026, d'un montant de 6 000 €. Cette aide financière est conditionnée à la réalisation des engagements suivants :

1. L'accompagnement d'une structure sociale pour la distribution de recharges internet et mobile à tarif solidaire, avec transmission d'un bilan à la Ville au plus tard le 31 décembre 2026 ;
2. L'organisation d'une animation locale visant à coordonner les acteurs de l'inclusion numérique, dont un planning prévisionnel et un compte-rendu seront adressés à la la Ville de Metz avant le 31 décembre 2026.

REBOOT

La Ville de Metz propose d'apporter un soutien financier à l'association Reboot. Engagée dans l'économie sociale et solidaire, cette structure mosellane se consacre au reconditionnement de matériel informatique en circuit court, avec pour objectif de faciliter l'accès aux outils numériques pour les acteurs associatifs et sociaux du territoire.

L'association Reboot entend ainsi mettre à disposition des associations messines des ordinateurs reconditionnés localement, proposés à un tarif solidaire. Cette initiative répond à un besoin essentiel : nombre d'associations ne disposent pas encore de ce matériel, pourtant indispensable pour accomplir leurs démarches administratives ou animer des ateliers d'initiation au numérique. D'autres souhaitent pouvoir prêter du matériel à leurs adhérents ou équiper leurs locaux pour favoriser l'apprentissage des outils digitaux. Le coût unitaire de ces ordinateurs, fixé à 30 €, permet de concilier accessibilité et pérennité du projet.

À ce jour, les besoins identifiés s'élèvent à une trentaine d'ordinateurs. Dans cette perspective, l'association Reboot sollicite de la Ville de Metz, pour l'année 2026, l'octroi d'une subvention de 4 000 €. Cette enveloppe permettrait de financer le reconditionnement de 30 ordinateurs, leur distribution aux associations bénéficiaires, ainsi que le suivi des attributions, assorti d'une garantie de deux ans.

Cette aide financière est conditionnée à la réalisation des engagements suivants :

1. Attribution d'une trentaine d'ordinateurs reconditionnés à des associations ;
2. Bilan annuel de l'action adressés à la Ville de Metz avant le 31 décembre 2026.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4, L1612-25 et L2541-12,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU les demandes de subventions formulées auprès de la Ville de Metz par les associations Emmaüs Connect et Reboot,

VU la souscription de ces deux associations au contrat d'engagement républicain,

CONSIDERANT la volonté de renforcer les actions en faveur de l'inclusion numérique,

CONSIDERANT la volonté de renforcer les solidarités par la consolidation de la filière de reconditionnement de matériel numérique à d'une part et par la mise en place d'une offre de matériel et de connexion internet à prix solidaire d'autre part,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
 - 6 000 € à l'association EmmaüsConnect ;
 - 4 000 € à l'association REBOOT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de leur affectation respective ou de non-réalisation des projets.

Service à l'origine de la DCM : Inclusion numérique Commissions : Commission Cohésion Sociale
--

Référence nomenclature «ACTES» : 8.2 Aide sociale